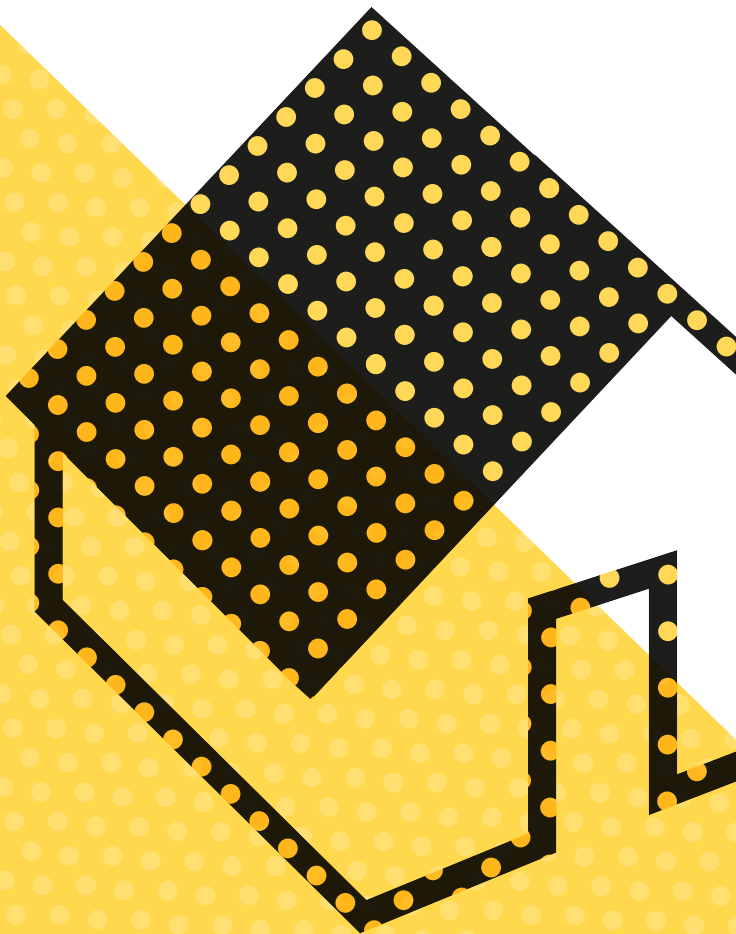


LES INSTITUTIONS RÉSIDENTIELLES SPÉCIALISÉES EN ADDICTIONS

*un lieu de reconstruction
et de rétablissement*



Les problématiques d'addiction peuvent s'avérer complexes, tant sur le plan psychique que somatique, comportemental, ou encore social. Elles demandent ainsi des réponses innovantes, pluridisciplinaires et adaptées aux différentes situations individuelles.

Elles exigent également un lieu où travailler sur soi, sur ses comportements addictifs, un lieu où retrouver une stabilité, où il est possible de consolider ou redéfinir un projet de vie, sans s'isoler socialement.

C'est précisément là où interviennent les institutions résidentielles sociothérapeutiques spécialisées en matière d'addictions en prenant le relai sur d'autres types de structures.

Dans cette brochure, on découvrira quels sont les différents principes, apports et objectifs de ce type d'institution, tant sur le plan individuel que collectif en Suisse romande. Son contenu se base sur des recherches documentaires et les résultats de l'étude «Évolutions et mutations des institutions résidentielles sociothérapeutiques en Suisse romande» menée par le GREA en 2019 et 2020.¹



1. Clot, J., Bach, R. & Savary, J.-F. (2021). Évolutions et mutations des institutions résidentielles sociothérapeutiques en Suisse romande. GREA, Lausanne.

QU'EST-CE QUE LE RÉSIDENTIEL DANS LE DOMAINE DES ADDICTIONS?

De manière générale, l'institution résidentielle comprend «des programmes impliquant des interventions thérapeutiques qui visent des changements sur le long terme par rapport à la consommation de drogue», pour reprendre la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces programmes visent globalement à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires.

Plus particulièrement, la spécificité des offres de ce type d'institution se situe au niveau de l'intensité du suivi.

Il s'agit de lieux d'hébergement spécialisés en matière d'addiction qui proposent un accompagnement intensif 24h/24 - 7j/7 par des équipes pluridisciplinaires qui offrent des compétences en travail social, psychologie, médecine, sciences infirmières et en formation.

Les personnes concernées par les addictions y occupent une place centrale et bénéficient de réponses personnalisées en fonction de leurs problématiques.

Ces structures s'avèrent spécialement adaptées lorsqu'il y a une perte de contrôle de la consommation ou lors de situations de crises, par exemple à la suite d'une hospitalisation ou d'un séjour de sevrage.

Elles s'adressent également à des personnes vivant de multiples problématiques, non seulement en termes d'addiction et de santé psychique et somatique, mais aussi d'ordre social et relationnel.

Lorsqu'un accompagnement ponctuel ne parvient pas à répondre à ces situations complexes, le résidentiel représente une option efficace. En outre, il peut aussi constituer une alternative à l'incarcération, lors d'infractions pénales mineures.

Les institutions résidentielles proposent ainsi une grande diversité de prestations et d'approches personnalisées selon les attentes et les besoins des personnes concernées.

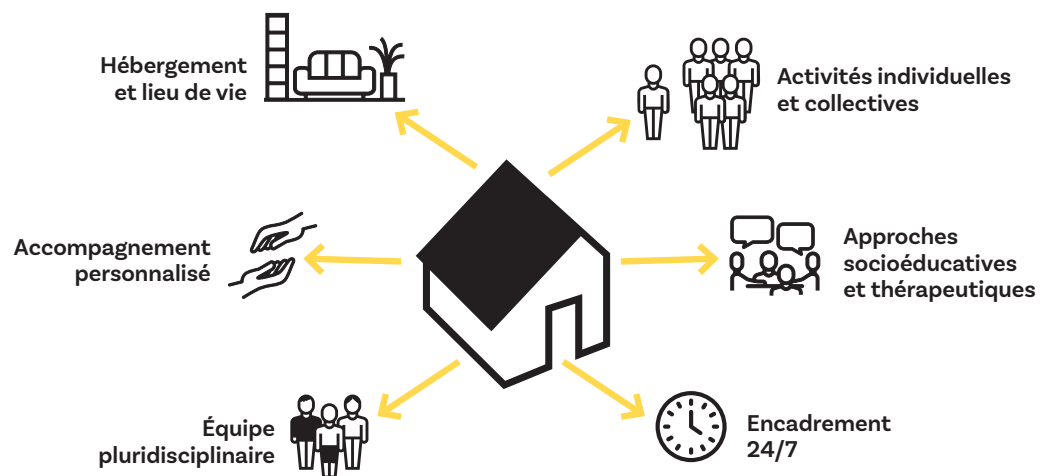
En effet, alors qu'auparavant le suivi était principalement orienté vers l'abstinence, les axes de travail se sont progressivement diversifiés, de la même manière que l'éventail d'offres s'est étoffé.

Aujourd'hui, le travail effectué dans ces structures vise essentiellement au rétablissement d'une qualité de vie et à une participation sociale.

L'abstinence, la consommation non problématique ou encore la réduction des risques constituant des moyens pour parvenir à cet objectif.

L'accompagnement résidentiel permet ainsi aux bénéficiaires de réactiver des compétences relationnelles et de renforcer des compétences professionnelles et organisationnelles grâce aux différentes activités proposées (communautaires, occupationnelles, motivationnelles ou en lien avec l'emploi).

QU'EST-CE QUE LE RÉSIDENTIEL?



LES AVANTAGES DU RÉSIDENTIEL AU NIVEAU INDIVIDUEL

Autonomie

Lors d'un séjour en résidentiel, les bénéficiaires acquièrent de nouvelles ressources ou remobilisent celles qui ont été reléguées au second plan avec l'addiction, par exemple la persévérance, la patience, la confiance en soi, ou encore la capacité à se projeter dans le futur. Ce processus de (ré)apprentissage permet à son tour de réactiver ou de consolider des compétences organisationnelles, sociales et professionnelles, soit des aspects clés en vue d'une plus grande autonomie et autodétermination.

→ Compétences sociales

Le séjour en résidentiel permet une ré-appropriation de compétences sociales ou interpersonnelles, telles que l'écoute, le dialogue, la communication ou encore la coopération. Ce type d'institution offre en effet un lieu et un temps d'exploration des liens et de la relation à l'autre dans un cadre sécurisé. Les interactions sociales stimulent les apprentissages d'ordre cognitif et comportemental en permettant des échanges et un partage d'expériences et de connaissances.

→ Compétences organisationnelles

Les personnes concernées évoluent dans un contexte avec des normes, des règles, des principes, des horaires, ou encore des tâches et des objectifs, autrement dit dans un cadre qui structure leur vie quotidienne. Ce dernier est propice à une meilleure organisation des espaces, par exemple la chambre individuelle ou partagée, ainsi que les endroits communautaires (salle à manger, terrasse, jardin, etc.). Il favorise également une meilleure gestion du court terme (régularité au niveau de l'alimentation, du sommeil et de l'hygiène), soit un premier pas vers une meilleure administration de tâches qui s'inscrivent dans des temporalités plus longues (courrier postal, factures, démarches administratives, déclaration d'impôts, entre autres).

→ Compétences professionnelles

De nombreux établissements axent également leur travail sur l'employabilité des bénéficiaires et la réinsertion professionnelle, en proposant notamment des bilans de compétences, des évaluations et des orientations. Ils proposent également des activités visant à développer davantage l'employabilité des bénéficiaires, en offrant par exemple la possibilité de suivre des ateliers animés par un·e maître·sse socioprofessionnel·le pouvant mener à des opportunités de stages et d'emploi extramuros.

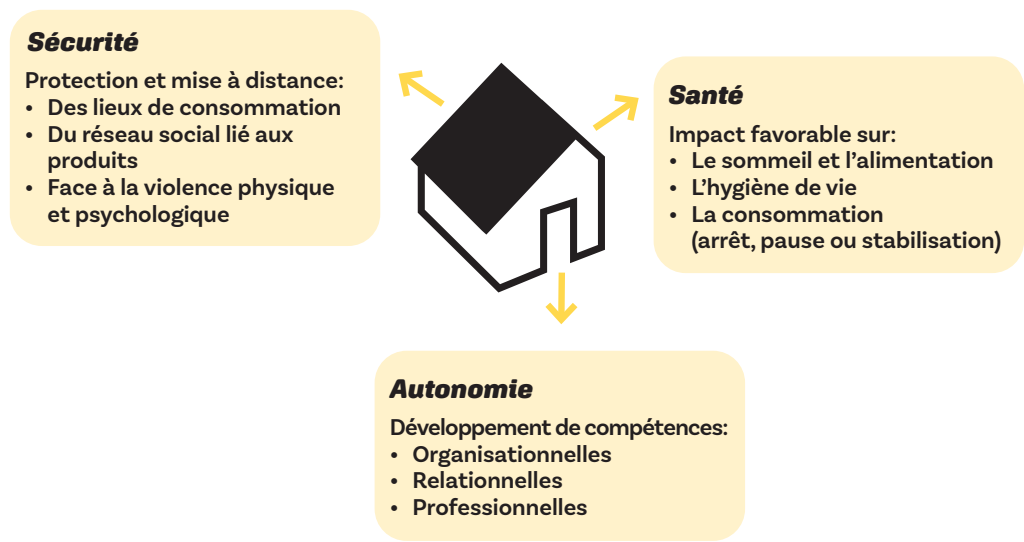
Santé

Le résidentiel a également un impact déterminant sur la santé. Premièrement, par le fait d'offrir un toit et des soins, le résidentiel empêche une détérioration des habitudes de vie et une fragilisation de la santé physique et mentale, et permet au contraire une amélioration des conditions de vie (sommeil, alimentation, hygiène). Deuxièmement, le résidentiel intervient sur la consommation des bénéficiaires. Selon leurs besoins et attentes, ainsi que les axes de travail des structures, les personnes concernées peuvent tantôt expérimenter l'abstinence, tantôt apprendre à mieux gérer leurs consommations, tout en acquérant des compétences en réduction des risques.

Sécurité

Les institutions résidentielles sont étroitement liées à la sécurité, en particulier dans l'optique des bénéficiaires. Elles sont synonymes de distanciation: des lieux de consommation, en particulier le chez-soi, mais également d'autres endroits de rencontre, tels que certains parcs, squats ou bars, voire certains contextes professionnels associés à la consommation de produits. Elles permettent également une mise à distance par rapport au réseau social en lien avec la consommation et le deal, ainsi qu'une mise à l'abri face à des violences qui peuvent être d'ordre physique, verbal ou psychologique.

LES APPORTS DU RÉSIDENTIEL AU NIVEAU INDIVIDUEL: SYNTHÈSE SCHÉMATIQUE



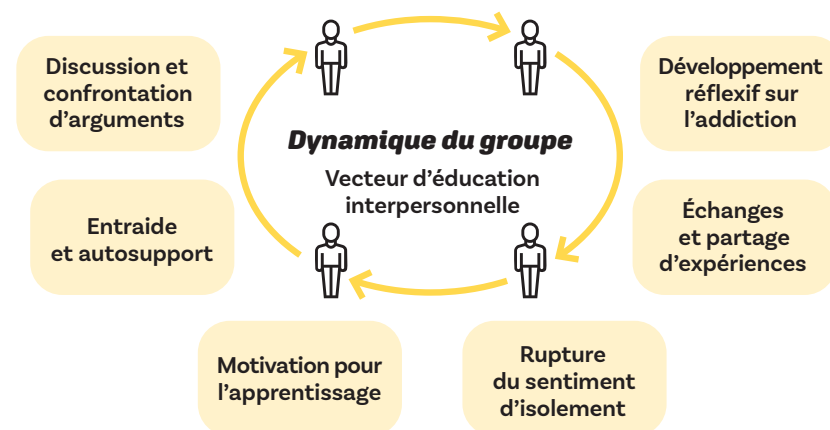
UNE DIMENSION CLÉ DU RÉSIDENTIEL: LE POTENTIEL DU GROUPE

Comme le soulignent l'OMS et l'UNODC, «Les programmes résidentiels à long terme (...) utilisent l'ensemble de la communauté du programme, y compris les autres résidents, le personnel et le contexte social, comme des éléments actifs du traitement et de la gestion du rétablissement».²

Ainsi, l'une des caractéristiques majeures du résidentiel est le rôle clé du groupe qui agit comme autosupport. Du point de vue de la psychologie sociale, le groupe a un impact sur le développement des réflexions autour de l'addiction en permettant les échanges de points de vue. Il procure également également une rupture avec le sentiment d'isolement des bénéficiaires et permet à ces derniers de partager leurs émotions, leurs peurs et leurs espoirs. Toutes ces interactions qui ont lieu au sein d'un groupe contribuent donc au processus du rétablissement.

En effet, ces structures proposent un accompagnement qui s'appuie à la fois sur un travail individuel et à la fois sur des activités collectives et interactives. Ce suivi qui s'inscrit dans la vie quotidienne favorise la pleine participation de l'individu. En effet, les différentes activités proposées permettent aux bénéficiaires de réaliser leurs objectifs personnels et de réactiver *in fine* de nombreuses compétences qu'elles soient sociales, professionnelles ou organisationnelles.

POTENTIEL DE LA DYNAMIQUE DE GROUPE



2. World Health Organization and United Nations Office on Drugs and Crime. (2020). *International standards for the treatment of drug use disorders: revised edition incorporating results of field-testing*. WHO/UNODC, Genève.

LES AVANTAGES DU RÉSIDENTIEL POUR LA COLLECTIVITÉ

Souape de sécurité

Les personnes concernées par les addictions font souvent face à des situations complexes et interagissent avec de nombreux services de manière épisodique sans qu'il y ait véritablement de suivi intensif et de stabilisation de la personne. Par exemple, une situation de crise débouche fréquemment sur un séjour à l'hôpital, parfois sur une intervention policière. La personne est ensuite orientée vers l'aide sociale, notamment vers les services de curatelles, déjà passablement sollicités. Lorsque la situation socioéconomique est difficile, la personne est logée en hôtel. Puis survient dans certains cas une nouvelle crise qui conduit à de nouvelles prises en charge ponctuelles, soit un phénomène cyclique et chronique. C'est précisément là que les institutions résidentielles ont un rôle à jouer. En effet, elles permettent de désengorger certains secteurs qui génèrent des coûts importants. Autrement dit, elles contribuent à alléger la pression sur le système hospitalier ou d'autres services comme ceux d'assistance sociale, en lien avec l'administration publique ou encore la justice.

Égalité des chances

Le fait de fournir des outils aux bénéficiaires afin qu'ils puissent évoluer de manière plus autonome en société contribue à remplir certains objectifs centraux de la politique sociale suisse, à savoir l'égalité des chances et la cohésion sociale. En effet, il s'agit d'assurer à toutes et à tous les mêmes possibilités d'amélioration, de préservation et de rétablissement de leur santé et de leur situation sociale, en particulier pour des populations défavorisées ou discriminées. D'un point de vue opérationnel, les offres résidentielles répondent directement à ces principes en visant à améliorer la situation de personnes présentant des troubles souvent sévères liés à l'usage de substance.

Participation et citoyenneté

La Confédération suisse définit la citoyenneté en tant qu'engagement des personnes qui prennent part à l'organisation du fonctionnement et des structures de la société, tout en soulignant qu'elle concerne la population dans son ensemble. C'est précisément à ce niveau qu'interviennent les offres résidentielles. Le travail réalisé, aussi bien autour de l'acquisition ou de la réactivation des compétences, que du renforcement de la confiance et de l'estime de soi contribue à ce que les bénéficiaires se sentent et deviennent des citoyen·ne·s à part entière, des citoyen·ne·s qui puissent remplir leurs obligations, mais également faire valoir leurs droits. En effet, il s'agit d'un groupe social encore trop souvent stigmatisé, discriminé et exclu des processus de décision.

UNE ADÉQUATION AVEC LES STANDARDS INTERNATIONAUX

Les prestations résidentielles sont en adéquation avec un certain nombre de principes d'actions figurant dans différents documents stratégiques de référence, ainsi que les engagements internationaux de la Suisse. En outre, elles permettent de répondre aux exigences et objectifs de politique publique au niveau national.

→ **Standards de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime pour la prise en charge des troubles de l'usage de substance**³

L'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime a proposé en 2020 une série de standards internationaux en matière d'accompagnement lors de problématiques d'addiction. En matière de soins résidentiels, l'accent est mis sur le fait que le groupe, les autres résidents, les professionnels et le contexte de l'institution constituent les éléments mêmes de l'accompagnement, en plus des différentes activités proposées. L'intensivité du suivi permet de développer les aptitudes en autogestion des bénéficiaires, de nouvelles compétences interpersonnelles ou encore de renforcer la responsabilisation personnelle, soit autant d'éléments qui sont ressortis dans la recherche menée par le GREA.

→ **Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées**⁴

Entrée en vigueur en 2008, 175 États, dont la Suisse en 2014, ont ratifié cette convention qui implique un engagement à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, à protéger celles-ci contre les discriminations et à promouvoir leur inclusion et leur égalité. À la suite de l'arrêt du Tribunal Fédéral en juillet 2019 qui modifie la jurisprudence et reconnaît l'addiction comme une maladie au sens de l'Assurance Invalidité (AI), la Suisse doit intégrer différents principes également dans le domaine des addictions. Sans passer en revue la totalité des « obligations générales » qui doivent être remplies par la Confédération suisse, divers postulats coïncident avec les principes qui caractérisent le travail effectué en résidentiel: la non-discrimination, l'intégration à la société, le respect de la dignité, de l'autonomie et des choix des personnes, ainsi que l'égalité des chances.

3. Op. cit.

4. Organisation des Nations Unies. (2006).

Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif. ONU, New York.

→ **Rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies « Residential treatment for drug use in Europe »**⁵

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies souligne l'importance d'agir sur l'environnement social et relationnel des personnes concernées, tout en mettant en évidence le rôle clé joué par les institutions résidentielles. En effet, l'organisation note que les offres résidentielles visent à aider les individus à maîtriser leur consommation de drogue, à se rétablir des problèmes de drogue, à améliorer leur santé et leur bien-être et à changer leur mode de vie, y compris leurs relations familiales et sociales, l'éducation, les activités bénévoles et l'emploi.

→ **Guide sur les politiques des drogues du Consortium International sur les Politiques des Drogues**⁶

Le guide du Consortium International sur les Politiques des Drogues rassemble des données mondiales et des exemples de bonnes pratiques, afin de proposer des recommandations sur la conception et la mise en œuvre de politiques. L'intégration sociale des personnes concernées y ressort comme un aspect fondamental. Les offres résidentielles y sont préconisées au sens où les dynamiques et interactions sociales qui ont lieu dans l'institution jouent un rôle important dans le processus de rétablissement en modifiant les attitudes, les perceptions et les comportements liés à l'usage de drogue.

EN PHASE AVEC LES POLITIQUES SUISSES EN MATIÈRE DE DROGUE ET D'ADDICTION

Les offres résidentielles s'inscrivent dans les politiques publiques en matière de drogue et d'addiction et contribuent, en tant qu'instrument, à les étoffer. Voici des exemples au niveau national.

→ **La politique des quatre piliers**⁷

Les prestations résidentielles s'inscrivent traditionnellement dans le 2^e pilier « thérapie et conseil » qui propose un éventail d'options pour les personnes ayant une addiction ou une consommation à risque, dont les structures résidentielles. Comme le signale le GREA dans les résultats de son enquête, les institutions ont été amenées à se réinventer, à innover et à diversifier leurs prestations face à un contexte changeant, et compte tenu également de l'évolution des besoins des personnes. En conséquence, actuellement, de nombreuses structures proposent également des programmes de consommation non problématique dans une approche de réduction des risques. Elles réalisent également des activités de prévention. Les prestations sont ainsi devenues plus transversales et relèvent également des piliers « réduction des risques et des dommages » et « prévention ».

→ **La Stratégie nationale Addictions**⁸

En association avec la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (MNT), la Stratégie nationale Addictions 2017 – 2024 met l'accent sur la qualité de vie des personnes, le renforcement des compétences en matière de santé, ainsi que la responsabilisation, soit autant de dimensions qui sont au cœur du travail effectué dans les institutions résidentielles.

5. European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction. (2014). *Residential treatment for drug use in Europe*. EMCDDA, Lisbonne.

6. Consortium International sur les Politiques des Drogues. (2012). *Guide sur les politiques des drogues*. IDPC, Londres.

7. Office fédéral de la santé publique. (2021). *Politique en matière de drogue*. OFSP, Berne.

8. Office fédéral de la santé publique. (2015). *Stratégie nationale Addictions 2017–2024*. OFSP, Berne.

DES AFFIRMATIONS À INTERROGER

«Le résidentiel est semblable à un « cocon »; à la sortie de ce cadre protégé, une rechute est fort possible».

Il convient d'être prudent et de nuancer cette affirmation :

1) Le résidentiel est une solution, mais pas un miracle. La réussite d'un séjour dépend d'un ensemble de facteurs, allant de l'adhésion et des dispositions individuelles aux possibilités de mettre à profit les compétences acquises une fois le séjour terminé, en passant par la qualité de l'accompagnement. À ce titre, un parallèle peut être effectué avec un milieu éducatif tel que l'école. L'apprentissage d'une langue, par exemple, se réalise hors de son cadre « naturel ». Le maintien ou le perfectionnement des connaissances et compétences linguistiques dépendra de la pratique dans d'autres milieux où la langue est parlée plus spontanément au quotidien et en dehors de l'institution éducative. En appliquant cette logique au résidentiel, la « rechute » qui peut survenir à la suite d'un séjour se doit fréquemment à des facteurs externes, comme la difficulté d'insertion professionnelle, l'accès limité au logement ou encore la difficulté d'intégration sociale et le phénomène de stigmatisation.

2) Dans le même ordre d'idée, les institutions résidentielles mettent précisément en œuvre des solutions de transition pour adapter le dispositif et les prestations aux besoins et aux attentes des bénéficiaires après et pendant leur séjour, tel que le recommandent l'OMS et l'UNODC, par exemple :

- Un travail d'orientation et de communication est effectué lors des séjours permettant ainsi aux bénéficiaires de créer un réseau lors de leurs sorties.

- Que cela soit pendant ou après le séjour, les institutions fournissent également des services d'évaluation et d'orientation professionnelle.
- Dans certains cas, elles offrent également des possibilités d'hébergement en logement de transition et un suivi post-séjour consistant en des visites à la personne.
- Certaines institutions ont des centres de jour qui fonctionnent comme des interfaces entre le résidentiel et l'ambulatoire. Ainsi, les ancien-ne-s bénéficiaires ont accès à des ateliers, programmes et autres activités, ce qui leur permet de ne pas perdre certains acquis en maintenant un lien social dans un cadre sécurisé.

3) La « rechute » n'équivaut pas à un « retour à la case départ » ou un « retour à zéro », comme cela a été signalé maintes fois, aussi bien dans le domaine de la santé mentale que des addictions. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, nombre de professionnel-le-s privilégient le terme de « reconsommation », plus neutre et moins connoté négativement. Loin de renvoyer à un échec, un épisode de reconsommation constitue une étape assez fréquente dans un parcours de soin, voire une opportunité pour analyser son comportement et identifier les facteurs déclencheurs. Dans tous les cas, il constitue d'avantage la règle que l'exception.

« Les institutions résidentielles coûtent trop cher au vu de leurs résultats »

Cette affirmation doit être remise en question pour plusieurs raisons :

1) Au-delà des résultats immédiats évoqués dans cette brochure, par exemple l'amélioration des habitudes de vie ou encore la stabilisation de l'état de santé, il y a d'autres résultats qui, d'une part ne sont pas immédiats, et d'autre part, sont parfois difficilement saisissables par le biais d'indicateurs quantitatifs. On peut citer l'exemple d'une personne qui renouerait progressivement des liens avec des proches au terme d'un séjour, ou qui retrouverait une hygiène de vie : ce sont des processus difficiles à mesurer et objectiver qui, de plus, se déroulent sur des durées variables selon les situations, soit des périodes qui peuvent coïncider avec celle du séjour, mais qui fréquemment s'étendent bien au-delà. Dans tous les cas, les enquêtes par questionnaire menées au terme du séjour mettent en lumière un degré de satisfaction élevé en termes de couverture des besoins et de qualité de l'accompagnement.⁹

2) Les institutions résidentielles s'adressent à des personnes qui ont des problématiques complexes, et pour lesquelles d'autres prestations du champ des addictions, par exemple des consultations ambulatoires, n'ont pas donné les résultats escomptés. À situation complexe, accompagnement complexe, c'est-à-dire à la fois intense dans la durée, pluridisciplinaire et coordonné, ce qui est synonyme de ressources institutionnelles et professionnelles, mais également d'intégralité.

3) D'un point de vue systémique, les institutions résidentielles permettent de réduire des coûts, notamment en prenant le relais lors de situations de crise, par exemple en milieu hospitalier et psychiatrique, dont les prises en charge ponctuelles, mais répétées, peuvent également s'avérer passablement coûteuses pour le système de santé. Une frange des personnes concernées commet également des infractions ; dans certaines situations, elles sont prises en charge par le système pénal et pénitentiaire, ce qui représente également des coûts importants pour la collectivité. Sur le moyen et long terme, les prestations résidentielles peuvent ainsi jouer le rôle de « soupape de sécurité » : les personnes concernées qui y auront acquis ou renforcé leurs compétences seront moins enclines à solliciter et surcharger certains services.

9. Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions. (2018).

13^e enquête de satisfaction des clientes et des clients d'institutions du domaine des dépendances. ISGF, Zürich.

EN BREF

L'institution résidentielle procure

- Un cadre protégé
- Un hébergement et un lieu de vie
- Un espace d'interactions et de socialisation
- Un suivi par une équipe pluridisciplinaire de professionnels
- Un accompagnement personnalisé et intensif en matière d'addiction
- Des activités occupationnelles, motivationnelles et en lien avec l'emploi

L'institution résidentielle permet

- De réaliser un travail sur la confiance et l'estime de soi
- D'acquérir ou de consolider des compétences sociales, organisationnelles et professionnelles
- D'associer les usagers et de les accompagner dans la préservation de leur santé
- De coconstruire un projet de vie cohérent dans lequel la consommation est intégrée ou non, selon le désir de la personne
- De mieux gérer certaines situations (crise, post-sevrage, consommation problématique, perte de contrôle de la consommation)
- De réduire les coûts en santé publique sur le moyen et long terme

SYNTHÈSE: DES APPORTS À PLUSIEURS NIVEAUX

Niveau intra-individuel



Aptitudes

- Confiance en soi
- Estime de soi
- Patience
- Persévérance
- Gestion du stress
- Gestion de la consommation
- Projection
- Émancipation par rapport au regard d'autrui
- Sentiment de sécurité

Niveau interindividuel



Aptitudes

- Dialoguer
- Écouter
- Exprimer ses choix et ses préférences
- Justifier son point de vue
- S'adapter
- Proposer

Niveau sociétal



- Gestion des situations de crise
- Désengorgement de certains services (sociaux, hospitalier, justice)
- Atténuation des coûts en santé publique sur le moyen et long terme
- Renforcement de l'égalité des chances en matière de santé
- Protection de la dignité humaine

Compétences

- Gestion du quotidien
- Organisationnelles
- Professionnelles
- En santé (alimentation, sommeil, hygiène)

www.grea.ch

